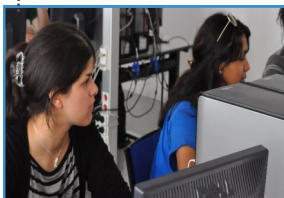


**DUT****INFORMATIQUE**

■ 1<sup>ère</sup> année : formation classique    ■ 2<sup>e</sup> année : formation en alternance



Le DUT Informatique a pour objectif de former des professionnels qui participent à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques.

Le technicien supérieur en informatique exerce son activité dans différentes organisations : sociétés de service en ingénierie informatique (SSII), télécommunications, banques, assurances, grande distribution, industries, services publics, éditeurs de logiciels, etc. Il met ses compétences (Web, mobile, embarquée, gestion, etc.) au service des fonctions des entreprises ou administrations (production industrielle, finance, comptabilité, ressources humaines, logistique, etc.).



Les activités du diplômé du DUT Informatique sont très diverses : il assiste le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet ; il développe les logiciels, en assure la validation, le suivi et la maintenance ; il paramètre et adapte des logiciels ; il rédige les documentations techniques des logiciels ; il développe, installe, administre et maintient les systèmes et réseaux informatiques.

### MÉTIERS

- Développeur
- Intégrateur web
- Assistant chef de projet maîtrise d'ouvrage
- Administrateur de bases de données
- Administrateur systèmes réseaux, sécurité informatique

Les compétences acquises permettent au technicien supérieur d'occuper un emploi d'informaticien centré sur deux familles d'activités :

- analyse, développement, diagnostic et support du logiciel
- administration, gestion et exploitation de parc, assistance technique à des utilisateurs, clients, services.

### POURSUITE D'ÉTUDES

- En licences professionnelles
- En licences d'enseignement général (L3) puis en master (MIAGE, ...)
- En écoles d'ingénieurs
- A l'étranger.

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Algorithmique, Programmation, Langages
- Architecture matérielle, Systèmes d'exploitation, Réseaux
- Web, Internet, Mobilité
- Systèmes de gestion de bases de données
- Analyse, conception et développement d'applications
- Mathématiques
- Économie, Gestion, Organisation, Droit
- Expression, Communication
- Anglais

### ADMISSION EN SECONDE ANNÉE

**Nous recrutons des étudiants ayant validé leur première année de DUT Informatique en formation classique.**

**Le recrutement se fait sur dossier et entretien individuel par un jury composé d'enseignants permanents et de professionnels du CFA de l'AFIA.**



140 rue de la Nouvelle  
France 93100 Montreuil

Possibilité de poursuite d'études à l'IUT en licences professionnelles :  
**Métiers de l'informatique, parcours Concepteur des Systèmes d'Information, Développeur agile**  
 et  
**Métiers de la communication parcours Communication Interactive et Multimédia**

## ORGANISATION DE LA FORMATION

1 800 heures d'enseignement.  
4 semestres découpés en Unités d'Enseignement (UE).  
40 % des enseignements en petit groupe de 13 à 15 étudiants.

La formation s'articule autour de deux grands axes :

- des enseignements en informatique
- des enseignements généraux.

Le parcours de formation du DUT est constitué d'une majeure, qui garantit le cœur de compétence du DUT, et de modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur.

Deux parcours sont proposés aux étudiants en fonction de leur Projet Personnel et Professionnel :

- Insertion professionnelle : immédiate après le DUT ou suite à une licence professionnelle.
- Poursuite d'études : en écoles d'ingénieurs ou en L3 puis Master à l'université.

## SECONDE ANNÉE EN ALTERNANCE

L'alternance est un mode de formation qui associe des enseignements généraux et professionnels et un savoir-faire acquis en entreprise. Au sein de l'entreprise, l'alternant est encadré par un tuteur ou maître d'apprentissage qui le guide pour les missions qui lui sont confiées. A l'IUT, un tuteur enseignant est responsable de son suivi tout au long du processus de formation.

L'alternance peut se faire sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Le statut de l'alternant est généralement celui d'un salarié sous contrat à durée déterminée. Il perçoit une rémunération qui diffère selon la nature de son contrat, son âge et son niveau de formation.

## PROJETS TUTEURÉS

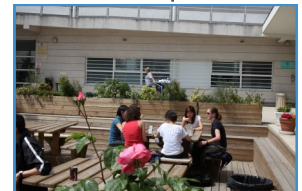
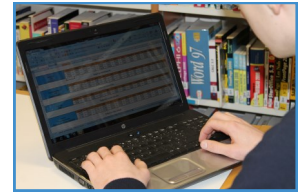
**300 heures de projet tuteuré**

Les projets tuteurés constituent une approche de la pratique du métier de technicien supérieur en entreprise et ont par conséquent pour objectifs de développer les aptitudes professionnelles du futur technicien.

L'activité est répartie sur l'ensemble des semestres, ce qui facilite l'agrégation graduelle des connaissances et la progressivité dans l'apprentissage jusqu'à la réalisation en fin de cursus d'une application réelle nécessitant la mise en œuvre de méthodes de conduite de projet.

En première année, le projet tuteuré porte sur l'apprentissage de la communication écrite et orale et la mise en œuvre des techniques documentaires ainsi que sur la mise en œuvre de la méthodologie de projet.

En deuxième année, les étudiants sont amenés à réaliser une application réelle (rédaction du cahier des charges, répartition des tâches, planning, réalisation). Ce qui leur permet de préparer la phase de mise en situation professionnelle.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Parc informatique récent, diversifié et étendu.

1 étudiant par poste de travail en séance de travaux pratiques.

Laboratoire de langues multimédia.

Bibliothèque.

Sessions de TOEIC organisées au sein de l'IUT.

## DURÉE ET RYTHME DE L'ALTERNANCE

Les étudiants ayant choisi l'alternance suivent la formation en seconde année selon les conditions suivantes :

- Durée totale : 12 mois
- Nombre d'heures à l'IUT : 680 heures comprenant des heures de travail collaboratif en projets tuteurés
- Nombre d'heures en entreprise : 980
- Rythme de l'alternance :
  - 1<sup>er</sup> semestre : 3 jours de formation à l'IUT suivis de 2 jours en entreprise
  - 2<sup>e</sup> semestre : 2 jours de formation à l'IUT suivis de 3 jours en entreprise.

## En partenariat avec



**Chargée de mission**  
Florence Aubert  
faubert@cfa-afia.fr

## CONTACTS

**Responsable de l'alternance**  
Anne Ricordeau  
Maître de conférences

**Secrétariat du département**  
Tél. : 01 48 70 37 12  
informatique@iut.univ-paris8.fr

**Service Formation continue et alternance**  
Tél. : 01 48 70 34 68 - 01 48 70 37 28  
apprentissage@iut.univ-paris8.fr